



LA VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE, UNE DÉMARCHE INÉDITE

© DR

Comment l'aménagement du territoire contribue-t-il à traduire les objectifs de la transition écologique, notamment à atteindre la neutralité carbone et à préserver les ressources?

Où, combien et quels types de logements, d'emplois, d'espaces publics, d'infrastructures de transport, de lieux de loisirs, d'espaces naturels souhaitons-nous voir se développer à l'avenir?

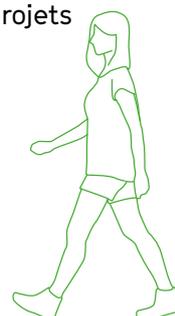
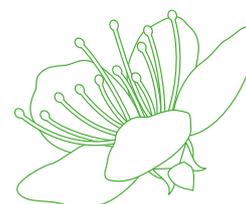
À l'heure de la crise écologique, ces questions sont déterminantes pour notre bien-vivre collectif.

Pour répondre durablement et efficacement à ces enjeux, les partenaires du Grand Genève élaborent ensemble, et en étroite concertation avec la population, une Vision territoriale transfrontalière.

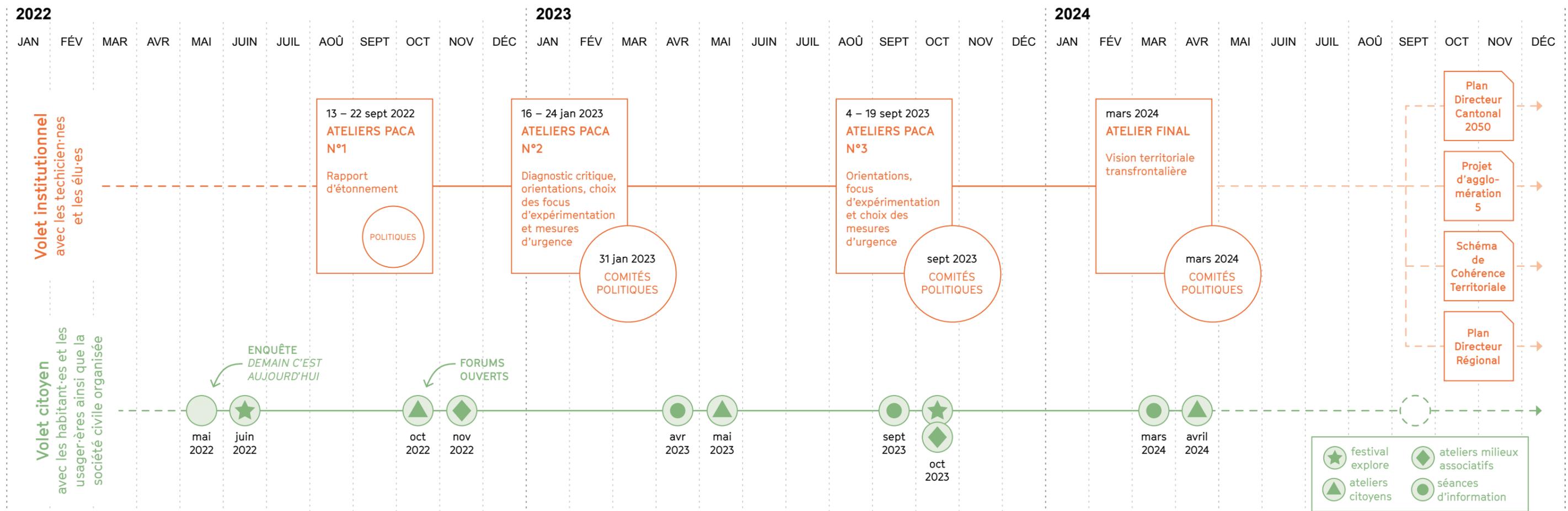
Cette démarche inédite a pour objectif d'imaginer et de déterminer l'aménagement du territoire du Grand Genève de demain: un territoire qui

préserve la biodiversité et les ressources, qui contribue à lutter contre le réchauffement climatique et à s'y adapter.

La Vision territoriale transfrontalière 2050, qui sera adoptée en 2024, servira de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises (SCoT, PDR, PDCn, etc.). Elle fondera également l'identification des projets, notamment de mobilité, des futures générations de projets d'agglomération.



CALENDRIER D'ÉLABORATION



COMMENT PRENDRE PART À LA DÉMARCHÉ ?

Volet institutionnel

Les maires, adjoints, syndics et conseillers administratifs sont prioritairement invités à participer aux comités d'orientation politique se déroulant à la fin de chaque cycle d'atelier. Ils peuvent également participer aux ateliers de travail techniques. Ils seront également consultés avant la version finale de la Vision territoriale transfrontalière.

Volet citoyen et société civile

Les élus locaux sont invités à relayer auprès de leurs concitoyens et associations locales les divers rendez-vous citoyens de Grand Genève en transition (ateliers, festivals, enquêtes) ou même à accueillir des ateliers de concertation au sein des communes. Ce volet permet à la population d'échanger sur les enjeux de la transition écologique et de contribuer à l'élaboration d'un diagnostic et d'une vision commune.

Les Cahiers de la transition

Tout au long du processus les Cahiers de la transition permettent à toutes et tous d'apporter leurs contributions.

UNE VISION TERRITORIALE ALIMENTÉE PAR DES ÉTUDES PACA ET THÉMATIQUES

En plus des études pluridisciplinaires par PACA, qui esquissent des orientations d'aménagement, trois études thématiques alimentent également l'élaboration de la vision territoriale transfrontalière.

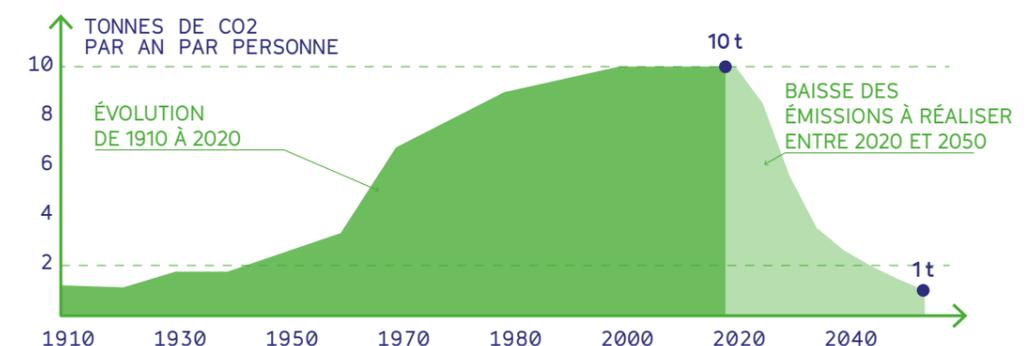
Dynamiques socio-démographiques et capacités d'accueil
Cette étude analyse l'offre planifiée de logements et de surfaces d'activités (les capacités d'accueil) en regard des projections démographiques à différents horizons temporels.

Stratégie mobilité multimodale 2050
Cette étude définit les principes futurs d'organisation des infrastructures de transport, tout en travaillant sur des leviers comme la réduction de la mobilité ou le report modal.

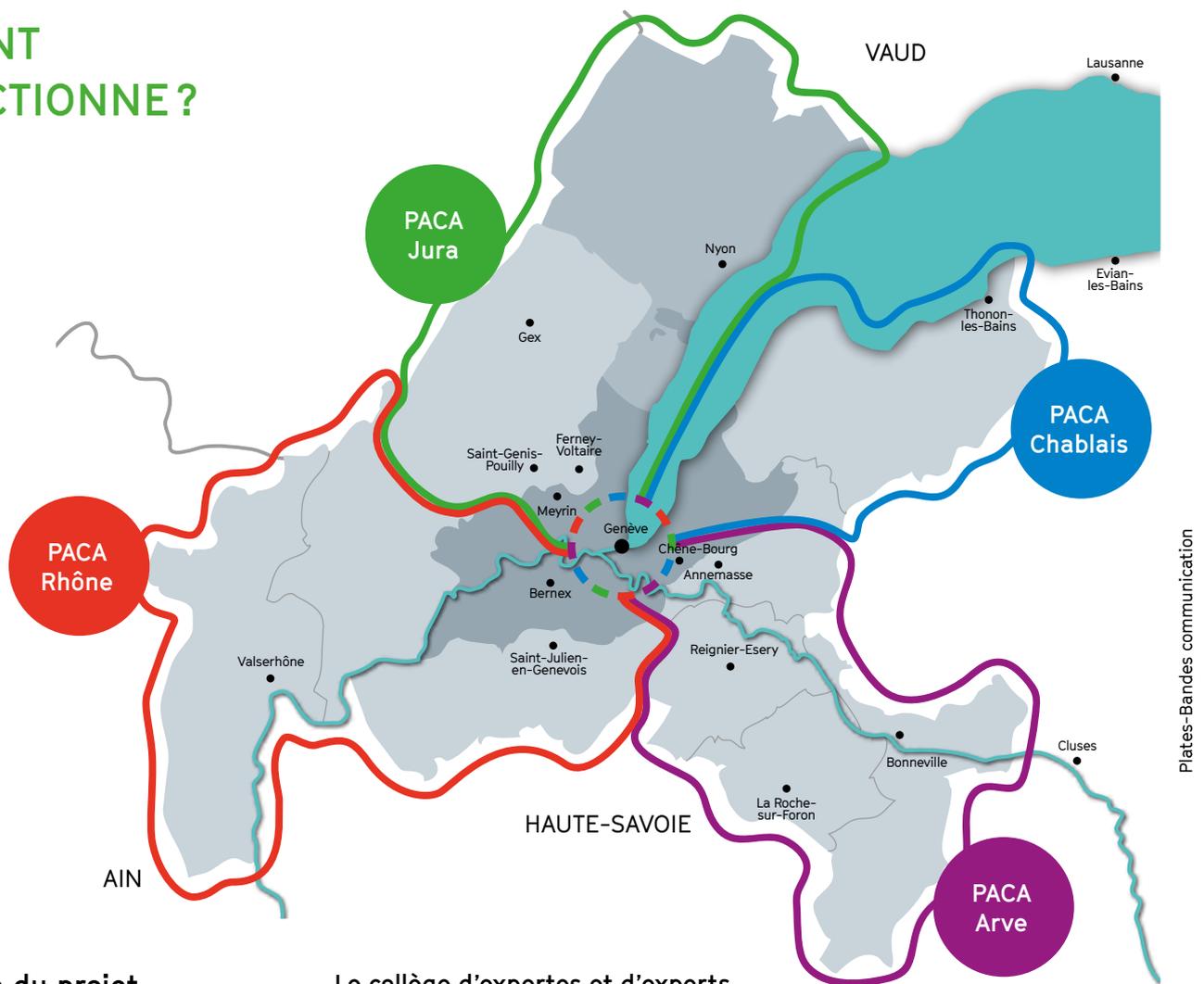
Évaluation environnementale stratégique (EES)
Cette étude s'assure que les propositions qui sont faites au travers de la Vision territoriale transfrontalière sont conformes aux objectifs de la transition écologique et permettent d'atteindre la neutralité carbone.

Objectif 2050

Grand Genève, territoire neutre en carbone en 2050: quelle est la hauteur de la marche? Il s'agit de diviser par dix nos émissions de carbone. En 2030, plus de la moitié du chemin devra être réalisée.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Gouvernance du projet

La vision a été initiée et pilotée par le Canton de Genève en partenariat avec la Région de Nyon et le Pôle métropolitain du Genevois français. À l'origine de cette démarche, une feuille de route pour la révision du Plan directeur cantonal genevois, élaborée entre 2020 et 2021 au sein de l'administration cantonale et avec les partenaires français et vaudois du Grand Genève, a confirmé l'échelle régionale comme étant indispensable à toute planification.

Une démarche territorialisée

Pour que la vision soit élaborée au plus proche des réalités de chaque commune, quatre Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) permettent l'expression des territoires et la prise en compte de leurs enjeux locaux.

Qui est à la manœuvre ?

Les élus et élus du Grand Genève

Dans le cadre des Comités d'orientation politique, elles et ils débattent des propositions des équipes de mandataires PACA.

Le collège d'expertes et d'experts

En charge d'évaluer les apports des équipes de mandataires PACA, leur rôle est d'apporter un regard critique et avisé pour garantir l'ambition et la qualité des travaux qui construiront la vision territoire. Le collège d'experts intègre deux ambassadeurs citoyens issus de la démarche participative.

Le personnel technique des administrations publiques (cantons, Départements, région, communes, intercommunalités)

Ces personnes apportent les compétences métier (mobilité, aménagement, environnement, etc.) et l'expertise de leur territoire.

La société civile organisée, les citoyennes et les citoyens

Ces publics contribuent en exprimant leurs aspirations ainsi que leurs expériences d'utilisateurs du territoire.

Les équipes de mandataires PACA

Il s'agit des équipes de professionnels (architectes, paysagistes, ingénieurs en mobilité ou environnement, etc.) qui sont chargées de proposer des orientations d'aménagement à l'échelle de chaque PACA. C'est ce contenu qui est discuté lors des ateliers.

Informations en ligne

Informations sur la démarche grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere



Dispositifs de participation citoyenne grand-geneve-en-transition.org/participation-citoyenne

